

SSIAP 3

Module Complémentaire (Brevet de Prévention ou PRV2)



Durée : 34 heures

Hors temps de déplacement

Nb Participants : 10 maximum

Personnes concernées

Personnes souhaitant exercer le métier de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes du public ou les immeubles de grande hauteur.

Pré-requis

- Titulaire du PRV2 ou du brevet de prévention ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile.
- Titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité).
- Aptitude physique attestée par un certificat médical de moins de trois mois.

Objectifs

Se préparer et suivre la formation en vue de l'obtention du diplôme SSIAP 3 par équivalence conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Programme

- La sécurité incendie et les bâtiments - Trame d'analyse d'un projet.
- Gestion des risques.
- Réalisation des travaux de sécurité.
- Documents administratifs.
- Le management de l'équipe de sécurité.
- Le code du travail applicable aux salariés.
- Notion en droit civil et droit pénal.
- Le budget du service de sécurité la réalisation des budgets la fonction achat.
- Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.

Méthode

- Exposés, exercices d'application.
- Alternance théorie et pratique.

Validation

QCM Blanc - Etude et réalisation d'un projet portant sur une étude de cas.

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Carole DEVASSY

courriel : c.devassy@neoprev.com

Téléphone : 02.31.53.82.18

NEO PREV

7 Rue Sophia Antipolis

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

<http://www.neoprev.com>

SSIAP3-C-01.2019